

CONDITIONS GÉNÉRALES*

PRIX

Tous les prix sont en vigueur au moment de la publication. Cependant, ils peuvent être modifiés sans avis préalable considérant d'éventuelles augmentations chez nos fournisseurs et l'imposition de nouvelles taxes.

Si une majoration de tarif survient après confirmation de la réservation, le client peut alors annuler son achat sans avoir à payer les frais d'annulation, à condition d'exercer ce droit dans les dix (10) jours suivant l'avis à cet effet.

RÉSERVATION - DÉPÔT

Sauf indication contraire dans la confirmation de voyage, un dépôt de 50 % du coût total, par personne, est requis dans les dix (10) jours suivant la date de réservation.

Le solde de chaque forfait est payable soixante (60) jours avant la date de départ prévue. S'il n'est pas acquitté à la date requise, MABEC LTÉE se réserve le droit de considérer le voyage comme annulé. Les réservations faites moins de soixante (60) jours avant la date de départ doivent être payées en entier au moment où elles sont effectuées.

MODIFICATIONS - FORFAITS

Étant donné que les réservations sont généralement confirmées plusieurs mois d'avance, certains détails pourraient être modifiés sans avis préalable. Il s'agit généralement de détails anodins relativement au déroulement normal du voyage. Bien entendu, les clients sont avisés de tout changement le plus tôt possible. Dans le cas de changements majeurs, MABEC LTÉE fait tout en son pouvoir pour proposer une solution comparable au choix initial. Le client peut alors choisir d'accepter les nouvelles dispositions ou de tout annuler dans les dix (10) jours suivant l'avis de modification. Dans un tel cas, MABEC LTÉE rembourse la totalité des sommes versées. Un tel remboursement constitue un règlement complet et final de toute réclamation.

ANNULATION - FORFAIT

Dans le cas où MABEC LTÉE doit annuler un forfait, tous les efforts sont déployés pour offrir une solution de rechange acceptable. Advenant un refus de la part du client, la totalité des sommes versées sera remboursée.

ANNULATION - VOYAGE

Tout client désirant annuler son voyage en tout ou en partie après confirmation doit en aviser MABEC LTÉE immédiatement. Des frais d'annulation lui seront alors imputés selon le barème suivant :

- le premier 30 % du prix total du forfait est non remboursable en tout temps;
- moins de 60 jours avant la date du départ, **aucun remboursement** n'est possible. Toutefois, un remplaçant est accepté en tout temps et sans frais supplémentaire, sauf si un item précis du forfait s'adresse spécifiquement à la personne ayant initialement réservé (p. ex., un permis de pêche identifié).

Aucun remboursement ne peut être exigé de MABEC LTÉE pour des services inutilisés, non plus aucune compensation ne peut être requise de MABEC LTÉE.

HORAIRE DES VOLS

Tous les horaires des vols peuvent être changés sans préavis.

ASSURANCE

MABEC LTÉE conseille fortement à ses clients de s'assurer contre les risques généralement associés aux voyages, avant ou pendant les vacances, y compris l'éventuelle nécessité de devoir rentrer avant la date prévue. Ceci est particulièrement important en ce qui concerne les frais médicaux et d'hospitalisation.

RESPONSABILITÉS

Le rôle de MABEC LTÉE est de fournir des services de pourvoyeur. Toutefois, MABEC LTÉE doit fréquemment agir en tant qu'intermédiaire entre son client et d'autres fournisseurs de services (hôtels, transporteurs, etc.). Comme il est impossible d'exercer un contrôle direct sur ces organisations, MABEC LTÉE décline toute responsabilité en cas d'inexécution de quelques obligations décrites de la part des fournisseurs de services.

Sans restreindre la généralité de ce qui précède, MABEC LTÉE se dégage de toutes responsabilités quant à toute réclamation pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité et anxiété découlant de :

- a) faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services, transporteurs, hôtels, etc.;
- b) maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contrainte gouvernementale, conditions météorologiques, ou toute autre cause indépendante de notre volonté;
- c) défaut du client de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis;
- d) tout retard du client à l'aéroport le jour du départ, quelque soit le motif;
- e) dommage matériel, perte de bien, vol;
- f) blessure personnelle ou décès.

MABEC LTÉE n'est pas non plus responsable des frais supplémentaires en résultant, quels qu'ils soient. Le client doit alors renoncer expressément à toute réclamation contre MABEC LTÉE.

Tous les contrats et transactions intervenus entre MABEC LTÉE et le client sont et seront réputés intervenus et signés à Ste-Madeleine, Québec, Canada, même si le voyage est intervenu ou a été vendu par un tiers. Les lois applicables à toute transaction entre le client et MABEC LTÉE sont celles de la province de Québec et le seul tribunal habile à entendre tout litige entre les parties est le tribunal compétent dans le district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

* Les conditions générales s'appliquent à tous les forfaits vendus par Mabec Ltée.